



L'écriture numérique, réellement utile ou seulement plus commode?

Raphaël Boulé

Réflexion sur son usage dans la classe de français

Une facilité avec les langues, une conviction de l'importance de celles-ci et une envie d'aider les autres sont des facteurs qui, additionnés, m'ont mené vers l'enseignement. Étudiant au baccalauréat en enseignement du français au secondaire et enseignant depuis maintenant deux ans, je commence à acquérir une expérience significative dans le milieu de l'éducation. Les expériences vécues au quotidien, que ce soit des bonnes ou des moins agréables, nourrissent mon identité professionnelle et me permettent de me questionner sur toutes sortes d'enjeux, dont celui de l'utilisation de l'écriture manuscrite en classe.

Introduction

Cela fait maintenant une quinzaine d'années que les ordinateurs portables et les tablettes numériques sont arrivés dans les commissions scolaires et dans les écoles privées au Québec. Une majorité d'élèves ont maintenant accès à ces outils au quotidien, et leur attrait n'est pas difficile à comprendre : accès à une variété d'activités d'apprentissage, recherche d'informations presque instantanée, communication facile avec tous les membres du personnel de l'école. Cependant, appliqué à l'écriture, le virage numérique est bien moins attrayant quand, en tant qu'enseignant de français, on a à gérer les remises de rédaction, à encadrer les activités d'écriture pour éviter la triche, le plagiat ou l'utilisation de l'IA, ou à constamment devoir vérifier les logiciels, raccourcis et correcteurs auxquels certains élèves ont droit. Autrement dit, le numérique représente un défi de taille pour la gestion des apprentissages des élèves. Et qu'en est-il du réel impact sur l'apprentissage de l'écriture ? Il n'est pas uniquement question des résultats atteints, mais bien du processus cognitif très complexe qui précède l'écriture et qui permet de développer cette compétence. Est-ce que le recours à ces outils est réellement efficace ou simplement pratique ou dans l'air du temps ? Toute nouvelle suggestion de pratique pédagogique n'est pas nécessairement meilleure que ce qui est en place depuis des années, soit l'écriture manuscrite. C'est pourquoi ces nouveautés devraient être soumises à un examen critique et rigoureux. Pour tenter d'y voir plus clair, dans les lignes suivantes, il sera question de l'impact des outils numériques sur l'apprentissage de l'écriture et des

difficultés que représentent leur adoption pour l'ensemble des membres de l'équipe-école, dont les enseignants, qui souhaitent bien encadrer leur utilisation.

L'impact sur l'élève

L'écriture numérique, comme le mentionne cette publication du RÉCIT, est généralement appréciée des élèves (Falardeau et al., 2024). Les élèves, à ma connaissance, préfèrent de loin écrire à l'ordinateur que d'écrire le même texte sur papier. C'est une plateforme qu'ils connaissent, puisqu'ils communiquent de manière créative sur ces mêmes appareils. Ils associent aussi l'utilisation de l'ordinateur à Internet et aux réseaux sociaux, qu'ils utilisent fréquemment. Dans la majorité des travaux à l'ordinateur, l'accès à différents sites Web, à des fichiers audios et vidéos, à des pages d'information et à des applications diverses est un avantage marquant qui est très attrayant, autant auprès de la direction des établissements scolaires que pour les élèves. Sur papier, il est impossible de consulter rapidement plusieurs ressources dans un même document et de faire des liens entre ces documents. Lorsque les élèves utilisent des appareils numériques pour lire ou pour écrire, l'aspect multimédia permet de rapprocher la lecture des arts plastiques, en fusionnant les images, le texte et les sons. Il est aussi possible, grâce à ces outils, d'interagir avec les mots et avec le contenu en cliquant dessus, en le manipulant, en jonglant avec d'autres onglets et d'autres liens pertinents (Gary, 2013). Ce sont des avantages considérables. Bien qu'il soit utile et plaisant en tant

qu'outil d'apprentissage, son utilisation en contexte d'évaluation peut être problématique. Il est primordial de soutenir le plaisir d'apprendre par toutes sortes de méthodes, mais cela ne doit pas uniquement passer par l'écriture numérique. D'ailleurs, il est bien connu que les adolescents passent déjà beaucoup trop de temps sur les écrans et que cela engendre des conséquences sur la sociabilité et sur le développement du langage (Dion-Viens, 2024). C'est justement la raison pour laquelle certains systèmes scolaires réduisent ou retirent le numérique des écoles. D'un autre côté, d'autres systèmes éducatifs, comme ceux des États-Unis, de la Finlande ou de la Suisse, réduisent ou suppriment complètement l'apprentissage de l'écriture manuscrite. Quelle est la meilleure décision à prendre?

Au Québec, on ne semble pas vouloir aller dans la direction du retrait complet de l'écriture manuscrite, mais on observe certainement une domination de l'écriture numérique par rapport à l'écriture manuscrite. Un avantage revendiqué par les conseillers pédagogiques et d'autres professionnels de l'éducation en faveur de l'intégration de l'écriture numérique est le temps qui est économisé en écrivant à l'ordinateur (Falardeau et al., 2024). Le RÉCIT mentionne que si les élèves n'ont pas à mettre au propre une deuxième version écrite à la main, ils auront l'occasion de prendre plus de temps pour se réviser et se corriger. En théorie, c'est vrai. En pratique, les élèves qui utilisent l'ordinateur finissent parfois trop rapidement et ce sont souvent des élèves moins compétents en écriture. Est-ce normal que des élèves qui ont des difficultés, qui devraient utiliser tout le temps disponible pour faire leurs évaluations, prennent en réalité moins de temps pour les faire ? Si les stratégies de correction et de révision à l'ordinateur ne sont pas systématiquement enseignées, ces élèves ne savent plus quoi faire une fois qu'ils ont écrit leur premier jet. Ils remettent donc leur copie, qui peut contenir plus d'erreurs (et pas moins) à cause du recours à l'écriture numérique. Il est également à mentionner que réviser et corriger un texte à l'ordinateur doit se faire différemment qu'à l'écrit. En grammaire, les mots sont liés (identification des donneurs et receveurs d'accord), tout comme les phrases (cohérence, continuité, reprise de l'information), et aucun logiciel de traitement de texte ne permet de bien exploiter ces stratégies présentement. Par exemple, sur papier, on recommande de faire des flèches entre les donneurs d'accord et leurs receveurs, ce qui est plus difficile à réaliser à l'écran. Il y a cependant d'autres avantages au traitement de texte, comme la recherche rapide d'un mot par l'emploi de « commande + F » et le copier-coller pour déplacer des parties de texte ou des paragraphes (Falardeau et al., 2024). Cela permet à

l'élève de rechercher en quelques secondes des mots, comme des homophones, susceptibles d'être mal écrits. Il est également possible de rechercher un nom propre pour s'assurer qu'il est écrit de la même façon dans tout le texte. L'utilisation du dictionnaire en ligne sauve aussi beaucoup de temps à l'élève. Il s'agit d'une des quatre stratégies de révision et de correction proposées par le RÉCIT (Falardeau et al., 2024). Par contre, l'utilisation de l'écriture numérique est indépendante de celle du dictionnaire en ligne. Il serait tout à fait possible de faire écrire les élèves sur papier, mais de leur permettre l'utilisation d'Usito, un dictionnaire en ligne, qui est beaucoup plus accessible et facile à utiliser qu'un lot de 36 dictionnaires entreposés dans un local de classe.

En contexte d'apprentissage, le résultat final n'est pas l'unique objectif de la tâche d'écriture. C'est plutôt le processus qui guide les élèves vers un apprentissage ou vers l'acquisition de compétences qui devrait être le plus important. Il y a toujours une influence forte des entreprises et du capitalisme quant à la recherche de la productivité, d'un résultat rapide (Guillaud, 2024). Cette philosophie se retrouve en éducation également. Hubert Guillaud, journaliste et auteur de l'article «ChatGPT, le mythe de la productivité», le décrit ainsi : «Selon ce mythe, le but de l'écriture c'est de remplir une page, pas de réaliser le processus de réflexion qui l'accompagne...» Nous serions donc loin du réel but de l'éducation, qui est de former des jeunes en développement, en apprentissage. Si le seul but, en donnant une tâche d'écriture à un élève, était le résultat de la tâche, à quoi bon apprendre ? Autant demander à une machine de le faire pour eux. L'écriture manuscrite est plus lente et cette lenteur serait même bénéfique (Bordas, 2025). Les recherches de Pam Mueller et de Daniel Oppenheimer (Muellet & Oppenheimer, 2014) sont souvent citées lorsqu'il est question des impacts de l'écriture manuscrite sur le cerveau. Ils ont déterminé que l'écriture manuscrite favorisait la rétention d'information à long terme et la concentration. D'autres chercheurs, comme Stanislas Dehaene, titulaire de la chaire de psychologie cognitive expérimentale au Collège de France, renchérissent et attribuent des avantages au geste graphomoteur de l'écriture manuscrite pour ensuite reconnaître les mots et décoder des mots en lecture (Dehaene, 2019). Également, voici ce qu'Audrey Van der Weel et F.R. Van der Meer, des chercheurs d'une université norvégienne, ont découvert sur la différence entre l'écriture numérique et l'écriture manuscrite en analysant les différentes zones du cerveau qui sont impliquées dans ces deux processus :

Ils ont alors observé qu'une plus vaste portion du cerveau s'activait lorsque les participants écrivaient les mots avec leur stylo plutôt que sur le clavier. Et aussi que l'activation de certaines régions cérébrales était synchrone, ce qui signifie que ces dernières travaillaient en collaboration. L'écriture manuscrite entraînait donc une connectivité fonctionnelle beaucoup plus riche et plus complexe, et elle se manifestait principalement dans les aires pariétales et centrales du cerveau, reconnues pour être « associées aux mécanismes de l'attention et aux processus cognitifs intervenant dans la perception visuelle et le langage ». Des études antérieures ont également montré que la connectivité dans ces deux régions est cruciale pour la mémorisation et l'encodage de nouvelles informations. (Van der Meer et Van der Weel, 2023)

Selon l'équipe d'Audrey Van der Meer, la connectivité accrue dans les zones du cerveau lors de l'écriture manuscrite rend cette dernière plus favorable à l'apprentissage que l'écriture numérique ou dactylographique. Selon Vinci-Booher et James (Vinci-Booher et James, 2023), cette différence entre les zones du cerveau activées ne serait pas seulement attribuable au geste moteur, mais aussi à la décision de la façon de tracer les lettres. Il y a donc une coopération entre la vision et le geste moteur qui favorisent la capacité à apprendre des notions dans le futur développement de l'enfant. En réaction à ces observations et à ces constats, Steve Masson, professeur au Département de didactique de l'UQAM, est plus prudent quant aux conclusions à tirer de ces recherches (Gravel, 2024) : « On ne peut pas conclure, hors de tout doute, à partir d'une activité cérébrale, qu'il y a eu apprentissage. Il n'y a pas de lien direct entre les deux. Je ne suis pas du tout d'accord avec le fait que leurs résultats confirment que l'écriture avec un crayon est supérieure pour apprendre, notamment dans le contexte scolaire. » Steve Masson croit tout de même que l'utilisation du crayon est préférable dans un contexte d'apprentissage. Autrement dit, il semble plus ou moins d'accord avec la méthodologie et l'interprétation des résultats, mais il est d'accord avec les conclusions qu'on en tire.

Quant à Nathalie Lavoie, titulaire d'une chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littéracie chez les jeunes, elle a réalisé une étude comparative entre des jeunes qui écrivaient au crayon et ceux qui écrivaient à l'ordinateur. Ses constats? Les élèves qui écrivaient avec un crayon avaient (Gravel, 2024) « [...] de meilleures

habiletés rédactionnelles (syntaxe, cohérence, qualité et longueur du texte) et écrivaient plus vite et mieux que les élèves qui pianotaient sur le clavier. » Il semble donc y avoir consensus dans la communauté scientifique : il ne faut pas abandonner complètement l'écriture manuscrite parce qu'elle permet aux élèves d'activer différents processus cognitifs reliés à l'écriture, qui les aident dans leurs apprentissages.

Plusieurs chercheurs soulignent donc l'infériorité de l'écriture numérique par rapport à l'écriture manuscrite sur le plan du développement cognitif, mais ils ne semblent pas suggérer d'abandonner complètement l'écriture numérique parce qu'elle comporte certains avantages reliés à l'interactivité qui sont devenus indispensables en 2025.

Les enjeux en classe relatifs à l'écriture numérique

Intégrer l'écriture numérique dans une école nécessite de mobiliser beaucoup de ressources. À ce jour, il n'y a pas de protocole qui émane du ministère de l'Éducation pour une utilisation fiable et sécuritaire des outils numériques en contexte d'évaluation. Quel logiciel allons-nous utiliser ? Google Docs ou Word ? Ces logiciels possèdent tous les deux des outils qui permettent de corriger et de réviser les textes, outils qui ne sont pas normalement permis en situation d'évaluation. Alors, qu'est-ce que l'école doit mettre en place pour encadrer cette utilisation ? Une surveillance de tous les élèves de façon simultanée est impossible, puisque certains raccourcis peuvent corriger un texte entier en quelques secondes. À titre d'exemple, il y a une semaine, j'ai d'ailleurs appris à certains de mes collègues qu'il y avait quatre endroits à vérifier lorsque les élèves écrivaient sur Google Docs. Ce sont parfois des fonctionnalités qui prennent seulement quelques secondes à activer ou à désactiver et qui sont interdites pour la grande majorité des élèves. Mes collègues ignoraient simplement l'existence de ces fonctionnalités, ce qui témoigne d'un manque de formation adéquate à l'écriture numérique. Aussi, quel logiciel de gestion des ordinateurs pourra être utilisé par l'école ? Il en existe peu, et ceux qui existent ne sont pas toujours efficaces. Dans le cas de certains établissements où j'ai travaillé, il n'y avait aucune mesure pour sécuriser l'écriture numérique. Résultat : la compétence des élèves était malheureusement surévaluée, car il était difficile de dépasser ce qui venait de la compétence de l'élève de ce qui venait de l'outil. L'arrivée de l'intelligence artificielle et son accessibilité rend les évaluations d'écriture complètement impossibles à l'extérieur de l'école et risquées à l'école. De plus, si l'évaluation dure

plus d'un cours (ce qui est courant pour des textes de plus de 100 mots), nous ne pouvons laisser partir les élèves avec une copie de leur rédaction sur leur ordinateur. Ils pourraient facilement demander à l'IA de compléter leur rédaction ou même de la corriger. Les difficultés à bien gérer les évaluations au moyen d'outils numériques sont donc si grandes que certaines écoles ferment les yeux sur ces enjeux, ce qui est incohérent avec la mission éducative de l'école qui devrait viser l'apprentissage. Même les balises numériques formulées par le ministère de l'Éducation pour l'épreuve obligatoire de deuxième secondaire et l'épreuve unique de cinquième secondaire ne sont pas rigoureusement respectées dans plusieurs écoles, ce qui complique encore une fois la tâche aux enseignants qui peinent à exercer leur jugement professionnel. Dans une optique constructive, pour permettre l'exploitation des avantages du numérique sans en subir les désavantages, autant pour l'apprentissage des élèves que pour l'évaluation de leur compétence en écriture (donc pour les enseignants), il serait important qu'une plateforme d'écriture numérique sécurisée soit créée et rendue accessible aux établissements scolaires. Une bonne pratique des outils numériques devrait favoriser la prise de décision des élèves afin qu'ils puissent mettre en application les connaissances acquises dans les cours. Toute fonctionnalité qui prend des décisions à la place de l'élève en apportant au texte des corrections ou des suggestions orthographiques empêche l'expression de la réelle compétence en écriture.

Conclusion

Intégrer l'écriture numérique dans une école nécessite de mobiliser beaucoup de ressources. À ce jour, il n'y a pas de protocole qui émane du ministère de l'Éducation pour une utilisation fiable et sécuritaire des outils numériques en contexte d'évaluation. Quel logiciel allons-nous utiliser ? Google Docs ou Word ? Ces logiciels possèdent tous les deux des outils qui permettent de corriger et de réviser les textes, outils qui ne sont pas normalement permis en situation d'évaluation. Alors, qu'est-ce que l'école doit mettre en place pour encadrer cette utilisation ? Une surveillance de tous les élèves de façon simultanée est impossible, puisque certains raccourcis peuvent corriger un texte entier en quelques secondes. À titre d'exemple, il y a une semaine, j'ai d'ailleurs appris à certains de mes collègues qu'il y avait quatre endroits à vérifier lorsque les élèves écrivaient sur Google Docs. Ce sont parfois des fonctionnalités qui prennent seulement quelques secondes à activer ou à désactiver et qui sont interdites pour la grande majorité des élèves. Mes collègues ignoraient simplement l'existence de ces

fonctionnalités, ce qui témoigne d'un manque de formation adéquate à l'écriture numérique. Aussi, quel logiciel de gestion des ordinateurs pourra être utilisé par l'école ? Il en existe peu, et ceux qui existent ne sont pas toujours efficaces. Dans le cas de certains établissements où j'ai travaillé, il n'y avait aucune mesure pour sécuriser l'écriture numérique. Résultat : la compétence des élèves était malheureusement surévaluée, car il était difficile de déporter ce qui venait de la compétence de l'élève de ce qui venait de l'outil. L'arrivée de l'intelligence artificielle et son accessibilité rend les évaluations d'écriture complètement impossibles à l'extérieur de l'école et risquées à l'école. De plus, si l'évaluation dure plus d'un cours (ce qui est courant pour des textes de plus de 100 mots), nous ne pouvons laisser partir les élèves avec une copie de leur rédaction sur leur ordinateur. Ils pourraient facilement demander à l'IA de compléter leur rédaction ou même de la corriger. Les difficultés à bien gérer les évaluations au moyen d'outils numériques sont donc si grandes que certaines écoles ferment les yeux sur ces enjeux, ce qui est incohérent avec la mission éducative de l'école qui devrait viser l'apprentissage. Même les balises numériques formulées par le ministère de l'Éducation pour l'épreuve obligatoire de deuxième secondaire et l'épreuve unique de cinquième secondaire ne sont pas rigoureusement respectées dans plusieurs écoles, ce qui complique encore une fois la tâche aux enseignants qui peinent à exercer leur jugement professionnel. Dans une optique constructive, pour permettre l'exploitation des avantages du numérique sans en subir les désavantages, autant pour l'apprentissage des élèves que pour l'évaluation de leur compétence en écriture (donc pour les enseignants), il serait important qu'une plateforme d'écriture numérique sécurisée soit créée et rendue accessible aux établissements scolaires. Une bonne pratique des outils numériques devrait favoriser la prise de décision des élèves afin qu'ils puissent mettre en application les connaissances acquises dans les cours. Toute fonctionnalité qui prend des décisions à la place de l'élève en apportant au texte des corrections ou des suggestions orthographiques empêche l'expression de la réelle compétence en écriture.

Références

- Bordas, N. (2025, 27 janvier). Et s'il était encore temps de sauver l'écriture manuscrite ? LinkedIn. <https://www.linkedin.com/pulse/et-sil-%C3%A9tait-encore-temps-de-sauver-l%C3%A9criture-nicolas-bordas-r1uxe>
- Dion-Viens, D. (2024, 17 septembre). Écrans : des impacts dévastateurs sur les élèves, déplorent les directions d'école. Le Journal de Québec. <https://www.journaldequebec.com/2024/09/17/ecrans-des-impacts-devastateurs-sur-les-eleves>
- Falardeau, B., Chevrette, I., Roy, M., Gagnon, G., Lachapelle, H., & Rémillard-Cyr, G. (2024). La valeur ajoutée de l'écriture numérique. Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs. <https://sites.google.com/csvdc.qc.ca/valeurajouteedelecriturenum/accueil>
- Falardeau, B., Chevrette, I., Roy, M., Gagnon, G., Lachapelle, H., & Rémillard-Cyr, G. (2024). Avantages pédagogiques. Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs. <https://sites.google.com/csvdc.qc.ca/valeurajouteedelecriturenum/avantages-p%C3%A9dagogiques>
- France Culture. (2019, février). Stanislas Dehaene : «Il faut penser l'école comme un lieu d'entraînement cognitif» [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=TM5QWKc8SIY>
- Gary, N. (2013, 16 janvier). La littérature numérique montre que le texte n'est pas qu'un texte. ActuaLitté. <https://actualitte.com/article/40001/interviews/la-litterature-numerique-montre-que-le-texte-n-est-pas-qu-un-texte>
- Gravel, P. (2024, 6 février). L'écriture manuscrite favorise l'apprentissage, selon une étude. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/science/806717/science-ecriture-manuscrite-favorise-apprentissage>
- Guillaud, H. (2024, 17 septembre). ChatGPT : le mythe de la productivité. Dans les algorithmes. <https://danslesalgorithmes.net/2024/09/17/chatgpt-le-mythe-de-la-productivite/>
- *Mueller, P. A., & Oppenheimer, D. M. (2014). The pen is mightier than the keyboard: Advantages of longhand over laptop note taking. *Psychological Science*, 25(6), 1159–1168. <https://cpb-us-w2.wpmucdn.com/sites.udel.edu/dist/6/132/files/2010/11/Psychological-Science-2014-Mueller-0956797614524581-1u0h0yu.pdf>
- *Vinci-Booher, S., & James, K. H. (2023). The contribution of handwriting to letter processing in early reading development. Dans Y. Ye, T. Inoue, U. Maurer & C. McBride (Éds.), *Routledge international handbook of visual-motor skills, handwriting, and spelling: Theory, research, and practice* (pp. 97–110). Taylor & Francis. <https://doi.org/10.4324/9781003284048-7>
- *Van der Weel, F. R., & Van der Meer, A. L. H. (2024, 26 janvier). Handwriting but not typewriting leads to widespread brain connectivity: A high-density EEG study with implications for the classroom. *Frontiers in Psychology*, 14, Article 1219945. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2023.1219945>